

FONTAINE

rive gauche

376
février 2023

ville-fontaine.fr



votre magazine municipal •

DOSSIER

♦ PORTES DU VERCORS : DE LA FRICHE À L'ÉCOQUARTIER !



10

DOSSIER ♦

Portes du Vercors : de la friche à l'écoquartier !



LES ACTUS ♦



- 4** Carnaval :
c'est la fête !
- 8** Avenue Lénine :
plantation de 34 arbres

GRAND ANGLE ♦



- 12** Concertation chronovélo
- 13** Conseil métropolitain
du 16 décembre

SORTIR ♦



- 14** Le VOG : exposition
Nomadistan
- 15** La Source : jeux d'ombres
et de lumières

**LIBRE
EXPRESSION ♦**
18

VIE PRATIQUE ♦
19

FONTAINE
rive gauche

376
février 2023

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Rédaction : Nicolas Burdín, Nathalie Pascal,
Lydie Chevallier

Photographies : Philippe Tripier

Conception graphique : Stéphanie Ogier

Service communication de la Ville de Fontaine,
15 rue Jean Bocq, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson
38330 Montbonnot-Saint-Martin
04 76 18 56 16

Diffusion : Géo diffusion

Tirage : 12 000 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :
communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



Imprimé sur papier PEFC et encres
végétales



Franck Longo, Maire de Fontaine

Fontaine en fête

“
**Un moment festif pour
annoncer la fin de l'hiver,
célébrer le renouveau de
la nature dans l'exubérance,
la fantaisie et l'imagination.**”

Chères Fontainoises, chers Fontainois,

J'ai été très heureux de vous retrouver nombreux à la première cérémonie des vœux ouverte à tous les habitants de Fontaine. La crise sanitaire que nous avons traversée ne nous avait pas permis jusqu'à présent de nous retrouver pour fêter ensemble le début d'année. La cérémonie des vœux a été l'occasion pour moi de vous retracer tout le chemin parcouru en 2 ans depuis l'élection de mon équipe municipale. Et quel chemin ! Malgré une situation financière compliquée par la crise des énergies, nous maintenons le cap de nos investissements pour l'éducation, l'environnement et la sécurité, sans oublier les solidarités sous toutes leurs formes, la santé et le soutien à la vie associative. Un grand merci à toutes celles et ceux qui s'investissent au quotidien pour remplir les objectifs exigeants que nous nous sommes fixés.

La ville se transforme. Le futur quartier des Portes du Vercors entre enfin dans sa phase opérationnelle. Ainsi, nous inaugurerons dès cette année une nouvelle entrée du Parc de La Poya, pour l'ouvrir encore plus sur la ville et créer une continuité avec ce projet d'aménagement, sans oublier de nombreuses plantations d'arbres et le découverturement des cours d'eau qui renforcera la qualité environnementale du projet. Mais ce ne sera pas sa seule spécificité. Les Portes du Vercors seront aussi une locomotive

économique avec des services et des loisirs au carrefour de multiples moyens de déplacements alternatifs à la voiture, à commencer par le transport par câble. C'est une chance pour Fontaine et toute la rive gauche du Drac qui va bénéficier de cette attractivité nouvelle. Vous pourrez prendre connaissance du projet dans sa globalité tout au long du dossier qui lui est consacré. Je vous donne rendez-vous samedi 25 février à 10h à la salle Edmond Vigne pour en parler et poser vos questions.

Février est un mois qui annonce un événement familial et fédérateur sur notre commune : Mardi gras et son carnaval. L'ensemble des écoles de Fontaine, aidées des associations partenaires, des maisons des habitants, ont préparé des chars pour prendre part au défilé. Un moment festif pour annoncer la fin de l'hiver, célébrer le renouveau de la nature dans l'exubérance, la fantaisie et l'imagination. Un beau symbole et un événement traditionnel que je tiens à faire perdurer car il fait partie intégrante de l'identité fontainoise. C'est l'occasion de retrouver aussi son âme d'enfant que l'on ne devrait jamais perdre car, pour reprendre les mots d'un slameur célèbre, *"l'avenir appartient à ceux qui rêvent trop"*. Au plaisir de vous retrouver au départ du défilé le 21 février à 18h devant l'Hôtel de ville.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux





Cyberharcèlement : résultats du concours

Le 19 janvier, La Source a fait salle comble lors de la remise des prix pour le concours de clips organisé par la Ville autour du cyberharcèlement. Les 14 films en compétition ont été visionnés. 4 prix ont été décernés. *Liens* a reçu le prix Sentinelles et Référents et Selena, 13 ans le prix de la réalisation fontainoise. Dans la catégorie des clips destinés au moins de 15 ans, le 1^{er} prix a été décerné à *Rebelle-toi* et le 2^e à *Vexar*. Concernant les clips destinés au plus de 15 ans, c'est *Et toi ?* qui a remporté la première place et *3018* la deuxième.

Plus d'infos
ville-fontaine.fr



Nouvelle borne électrique

Une première borne électrique publique a été installée sur le parking de l'Hôtel de ville. Ce projet a été menée en partenariat avec la Métropole. Cette borne est dotée d'une double prise. L'une des prises est réservées aux véhicules du réseau d'autopartage citiz. Le réseau de bornes est géré via la plateforme Alizé. Ces bornes sont accessibles à tous, avec ou sans abonnement.

Infos et inscriptions
alizecharge.com
Service client : 0 805 021 480
(appel non surtaxé, disponible 24h/24 et 7j/7)



Animation

CARNAVAL : C'EST LA FÊTE LE 21 FÉVRIER !

Le Carnaval de Fontaine est un temps fort de la vie locale et cette nouvelle édition va proposer une fois encore un cortège coloré, rythmé et joyeux. Le rendez-vous est donné aux familles le **mardi 21 février à 18h** devant l'Hôtel de ville.

Fruit d'un important travail collaboratif, le Carnaval 2023 est placé sous le thème de la fête ! Le grand défilé en musique partira de l'Hôtel de ville dès 18h, emmené par un mystérieux « serpent géant » jusqu'à l'espace sportif Jules Vallès. Dès 19h15, l'ambiance sera assurée par Les Spice Kitten, un show musical à ne pas manquer. Et à 20h, le public assistera au traditionnel embrasement du Caramentran. Sur place, buvette avec distribution de chocolats chauds, bugnes et également stand à pop-corn.

Costumes et déambulation !

Pour bien se préparer à cette grand fête du 21 février, tout un programme d'ateliers est prévu. À vous de jouer !

Ateliers masques en papier mâché et création collective

Avec la médiathèque et le VOG
Les samedis 11 et 18 février 14h30 à 16h30
→ Médiathèque Paul Éluard

Ateliers accessoires de déguisement

Avec les maisons des habitants
Mardi 7 février de 14h à 16h30
→ Salle Marguerite Tavel
Mardi 14 février de 14h à 16h30
→ 38 bis - Salle Emma Watson

Confection de bugnes

Avec les maisons des habitants
Mardi 21 février de 14h à 16h
→ Maison des habitants Romain Roland.

Ils font le Carnaval avec vous !

Cet événement est le fruit d'un travail collaboratif entre les services municipaux (jeunesse, La Source, petite-enfance, éducation, médiathèque, maisons des habitants, CCAS, le VOG...), Médiarts et Viltai's.



Initiative

ENCOURAGER LA JEUNESSE

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la Ville de Fontaine encourage l'engagement citoyen en créant une pépinière favorisant les initiatives des jeunes. Le premier projet né de cette pépinière prendra la forme d'un mur d'expression libre où les jeunes pourront inscrire dessins et textes éphémères.

Depuis le 4 janvier, le service jeunesse organise une rencontre une fois par mois, le mercredi après-midi, dans les locaux du 38 bis. Lors de ce temps d'échanges, les jeunes abordent les projets qu'ils aimeraient réaliser.

Ce dispositif s'appuie sur la bourse d'aide aux projets déjà existante, pilotée par le Point information jeunesse. Un comité de jeunes intéressés par la démarche a été constitué, il est encadré par 2 animateurs. Il est possible d'intégrer ce comité à tout moment. L'objectif est d'accompagner les jeunes dans la gestion et la mise en œuvre de projets.

Un mur d'expression ouvert à tous

Le premier projet né de cette pépinière prendra la forme d'ici quelques semaines avec la mise à disposition par la Ville d'un mur d'expression ouvert à tous. Le souhait de disposer d'un tel mur avait initialement été exprimé dans le cadre de la demi-heure fontainoise.

Les jeunes qui ont déjà intégré la pépinière sont actuellement en réflexion pour sélectionner le mur le plus adéquat. Les textes et dessins qui y seront inscrits devront préalablement être validés par le comité de la pépinière. L'objectif est qu'un cadre de bienveillance soit respecté et que les messages soient régulièrement renouvelés.

Le matériel sera fourni par le service jeunesse : bombes de peintures, escabeau, marche-pieds, bâches de protection, masques de protections, combinaisons...

Plus d'infos
Service jeunesse
06 37 11 63 99



Parole d'élue

"Nous avons à cœur d'encourager et d'accompagner les jeunes dans leurs envies et initiatives. La création de cette pépinière a notamment pour objectif d'impulser des projets permettant aux jeunes de s'impliquer sur le territoire."

Marie-Ange Saoletti, Conseillère municipale déléguée à la jeunesse



Candidatures jobs d'été

Le dispositif Jobs d'été, piloté par le service jeunesse, permet à des jeunes de 16-18 ans de découvrir les missions de la collectivité. Pour la saison 2023, les candidatures sont à déposer au Point information jeunesse (Pij), sous la forme d'une lettre de motivation, du 6 février au 5 avril. Pour les jeunes qui le souhaitent, le Pij propose un accompagnement.

Plus d'infos
04 76 56 21 91
pij@ville-fontaine.fr



Coupures électriques : une possibilité durant cet hiver

En raison de la crise de l'énergie, Enedis (gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité) a prévu des délestages en cas de déséquilibre entre la production d'électricité et sa consommation. Cela signifie que des coupures temporaires sont envisagées pour conserver le bon fonctionnement du système électrique. Concrètement, ces coupures dans les foyers concerneraient des portions de territoires sur les pics de consommation (8h à 13h et 18h à 20h), pour une durée maximale de 2h.

À Fontaine, si le cas se présente, la Préfecture de l'Isère informera la commune. La Ville relaiera l'information aux habitants avec ses supports de communication : site Internet, Facebook, panneaux lumineux, affichage...

Information en temps réel :
www.monecowatt.fr ou sur application mobile ecowatt



Participation des habitants

Féminiser la ville : appel à la consultation !

La Ville souhaite honorer les femmes qui ont marqué l'Histoire, en renommant certains lieux publics. Les habitants sont invités à donner leur avis jusqu'au 1^{er} mars pour la halle des sports, le square Kamarov et le gymnase Cachin.

Les propositions

→ Pour la halle des sports :

Karine Ruby (1978-2009), une snowboarder reconnue pour ses performances sur les circuits internationaux ; Julie Pomagalski (1980-2021), une snowboarder iséroise qui a marqué ce sport avec ses nombreux titres et podiums ; Régine Cavagnoud (1970-2001), une skieuse alpine talentueuse, décédée tragiquement en compétition.

→ Pour le square Kamarov :

Sophie Germain (1776-1831), une mathématicienne passionnée qui utilisa un nom d'emprunt, Antoine Auguste Le Blanc, pour se faire connaître dans le monde des mathématiques, alors réservé aux hommes ; Katia Krafft (1942-1991), une volcanologue déterminée qui a risqué sa vie pour étudier les volcans et transmettre son savoir ; Yvonne Choquet-Bruhat (1923), une mathématicienne brillante, première femme élue à l'Académie des sciences.

→ Pour le gymnase Cachin :

Alice Milliat (1884-1957), une athlète talentueuse, première dirigeante du sport féminin mondial ; Florence Arthaud (1957-2015), une navigatrice courageuse qui a marqué l'histoire de la voile ; Suzanne Lenglen (1899-1938), une joueuse légendaire qui a dominé les terrains de tennis à son époque.

Votre avis nous intéresse !

→ Rendez-vous en ligne sur ville-fontaine.fr

→ Des urnes sont également mises à disposition : accueil de l'Hôtel de ville, CCAS et maisons des habitants.

→ Résultats de la consultation : le 8 mars, Journée internationale des droits des femmes.



Droits des femmes

MOBILISATION LE 8 MARS !

Le service égalité de la Ville propose plusieurs rencontres et actions de sensibilisation autour de la Journée internationale des droits des femmes.

Tout d'abord, la playlist « 8 voix pour le 8 mars » va mettre en avant une chanson célébrant les droits des femmes, à écouter sur la page Facebook de la Ville du 1^{er} au 8 mars. Les titres choisis sont interprétés par des hommes pour faire écho à l'exposition qui va se tenir à Fontaine durant le mois de mars.

L'exposition à venir s'intitule « Lui pour Elle » et va proposer 32 portraits de Fontainois qui s'expriment sur l'égalité femmes-hommes. Cette exposition grand public sera visible sur le parvis de l'Hôtel de ville du 8 au 31 mars, ainsi qu'à la médiathèque Paul Éluard. S'appuyant sur un micro-trottoir réalisé l'année dernière, l'expo vise à impliquer les hommes dans cette lutte quotidienne pour améliorer les droits des femmes.

Musiques, images, paroles...

Le 23 mars, le public est invité à la projection du documentaire « Sexe sans consentement » de Blandine Grosjean et Delphine Dhilly (20h à La Source, gratuit sur inscription) suivie d'une table ronde et d'un échange avec la salle.

Le film rassemble des témoignages de jeunes femmes sur des expériences de consentement non respecté, du refus non entendu ou pas compris. Il mêle aux témoignages de ces femmes, des interviews d'hommes afin de les questionner sur leur vision du consentement... Ce regard masculin permet d'interroger le dialogue entre les sexes, les non-dits et les enjeux qui en découlent.

Winter trophy : du haut niveau !

L'élite mondiale du sport-boules s'est retrouvée les 14 et 15 janvier à la halle aux sports. Organisée par l'ASF Boules Curie, cette compétition internationale de boules lyonnaises a réuni les pratiquants de haut niveau (équipes féminines, masculines, sport adapté), une première dans le département ! Les joueurs se sont affrontés sur plusieurs épreuves et cette 1^{ère} édition a été remportée par la Slovénie (équipe hommes) et l'Italie (équipe femmes).





Événement

SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE CÉRÉMONIE DES VŒUX

Plus de 300 personnes ont répondu présentes pour la première cérémonie des vœux du Maire à la population le 6 janvier à La Source. Une rencontre qui s'est déroulée dans une ambiance festive et conviviale avec la présence de la Ligue d'impro38 et d'un magicien pour animer l'évènement.

Pour l'occasion, le Maire de Fontaine Franck Longo a dressé une rétrospective des actions engagées par la Municipalité depuis juillet 2020 et a rappelé le cap fixé jusqu'en 2026, en pointant les 4 priorités du mandat :

- l'éducation, avec un budget annuel de 700 000 € pour la rénovation des écoles (budget multiplié par 3 par rapport à la moyenne des 20 dernières années).
- l'environnement, avec la végétalisation des espaces publics, 12 projets en cours et la plantation de 630 arbres et arbustes pour préserver la biodiversité et lutter contre les îlots de chaleurs l'été.
- la sécurité, avec le déploiement cette année d'un réseau de 70 caméras de vidéoprotection et vidéo-verbalisation pour mailler l'ensemble de la commune et lutter contre la délinquance et les incivilités.

• la création d'évènements festifs comme la fête médiévale et le marché de Noël pour montrer la richesse du tissu associatif local et faire rayonner Fontaine.

Des actions ambitieuses dans un contexte de crise sanitaire et de conflit en Ukraine dont les conséquences sont la hausse du coût des énergies et l'augmentation du prix des denrées alimentaires qui impactent fortement le budget de la commune. Le Maire de Fontaine a rappelé également que ces investissements se feront sans recourir à l'augmentation des impôts mais en faisant des économies et en investissant dans la rénovation des bâtiments pour dépenser moins à terme.

La cérémonie s'est terminée autour de la traditionnelle galette des rois.



La Grande Lessive : lavez votre linge entre artistes !

La Grande Lessive est un grand projet artistique participatif. La prochaine édition aura lieu le 23 mars et tous les habitants de Fontaine sont invités à y participer. Pour cela, il suffit de créer une œuvre (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles...) au format A4 et de la déposer au VOG du mercredi au samedi, entre 15h et 18h, jusqu'au 18 mars.

Le jeudi 23 mars l'ensemble des œuvres seront accrochées dans un lieu de la ville, au moyen de cordes et de pinces à linge de la même manière que l'on pouvait autrefois étendre ses lessives.

En pratique

La médiathèque Paul Éluard propose 2 espaces avec matériel pour les habitants qui souhaitent participer.

4 ateliers d'arts plastiques sont également proposés par les maisons des habitants :

Mercredi 22 février - 14h30 à 16h

→ Maison des habitants George Sand

Mercredi 15 mars - 14h30 à 16h

→ Maison des habitants Romain Rolland

Inscription

04 56 38 22 23 - 04 76 27 13 09

Mercredi 22 février - 14h30 à 16h

→ Résidence autonomie la Roseraie

Mardi 7 mars - 14h30 à 16h

→ Résidence autonomie la Ceresaie

Inscription

06 79 70 89 05

clemence.fages@ville-fontaine.fr



Nouveaux véhicules au service propreté urbaine

Une nouvelle balayeuse a récemment été livrée au service propreté urbaine. Le service a également fait l'acquisition d'un fourgon plus spécifiquement dédié au nettoyage des tags. Enfin, un camion benne sera prochainement livré. Il permettra d'assurer la collecte des déchets lors des marchés ainsi qu'une collecte complémentaire au niveau des cimetières de la Ville et du parc de La Poya.

Coût des véhicules :

- Balayeuse : 270 515 € TTC
- Fourgon : 51 022 € TTC
- Camion benne : 88 395 € TTC



Maurice Jozrolland, officier des Arts et des Lettres !

Le Fontainois Maurice Jozrolland s'est vu décerner fin 2022 les insignes d'officier de l'ordre des Arts et des Lettres, une haute distinction du ministère de la Culture vouée à récompenser les personnes pour leur implication dans le secteur culturel. Sous son nom de scène Jo Rolland, il a été chef d'orchestre, accordéoniste, clown ou encore animateur de soirée. À 87 ans, Maurice Jozrolland assure encore aujourd'hui des spectacles pour les enfants et personnes dans le besoin, comme il l'a fait récemment pour l'association Les petits frères des pauvres.



Avenue Lénine

AMÉNAGEMENT ET PLANTATION DE 34 ARBRES

Dans le cadre du plan Canopée et en partenariat avec la Métropole, des travaux de végétalisation ont débuté en janvier sur l'avenue Lénine. Objectif : lutter contre les îlots de chaleur et améliorer le cadre de vie des Fontainois.

Adopté en février 2022, l'objectif principal du plan Canopée est de renforcer la place des arbres, du végétal et de l'eau dans l'agglomération grenobloise. L'indice de canopée définit la surface ombragée. Aujourd'hui, cet indice est de 26% dans l'agglomération. L'objectif est de le porter à 30% en 2030 et 40% en 2050. À Fontaine, comme dans le reste de la Métropole, l'enjeu est d'adapter les essences des arbres aux conditions climatiques tout en veillant à une diversité d'espèces.

Une diversité d'espèces

L'avenue Lénine, très minérale, est une priorité pour la Municipalité. 12 arbres étaient malades et ils ont dû être abattus mais de nouvelles plantations sont prévues. Aulnes, micocouliers, frênes, pins sylvestre, chênes, tilleuls, ornes, à terme ce sont 34 arbres (20 espèces différentes) qui seront plantés sur cette avenue longue de 800 mètres. À l'âge adulte la hauteur de ces arbres atteindra entre 12 et 15 mètres de hauteur, ce qui permettra d'avoir une avenue largement ombragée d'ici quelques années.

Réaménagement du parking

Le parking du complexe sportif Maurice Thorez va être entièrement réaménagé pour favoriser l'infiltration de l'eau. Ceci permettra de planter 10 arbres sur cet espace qui jusqu'ici n'était pas du tout végétalisé. Le stationnement sera quant à lui optimisé et 2 places pour les personnes à mobilité réduite seront aménagées.



Quelques chiffres clés

- 34 nouveaux arbres plantés
- 1 330 m² de surface désimperméabilisée
- Coût total de l'opération : 400 000 € TTC .



1/2h Fontainoise

Tous les mois, les habitants peuvent poser une question à leurs élus, abordée lors du Question/réponse lors du Conseil municipal du 19 décembre.

Le bonnet de bain est aujourd'hui obligatoire. Mais pourquoi, avec plus de 1000 personnes par jour en été dans le passé, le bonnet n'était pas obligatoire, alors qu'aujourd'hui, avec des plafonds entre 200 à 300 personnes par jour, on évoque des problèmes d'hygiène ?

Question de Fatih Belhafi

Réponse de Fabrice Ferrand, Adjoint aux sports et vie associative

Le port du bonnet de bain a été instauré pendant la crise du Covid et conservé effectivement pour des raisons d'hygiène avec une réelle amélioration constatée : une meilleure qualité de l'eau, plus ou très peu d'amas de cheveux au fond du bassin ou en suspension... Il y a également un avantage économique et écologique avec une moindre utilisation de produits de traitement d'eau, moins de nettoyage des filtres et préfiltres, et une seule vidange annuelle (contre 3 avant). Pour les personnes qui se présenteraient sans bonnet, ils sont accessibles en caisse à l'achat pour 1 €.

Q Posez votre question par mail ou téléphone
democratie.participative@ville-fontaine.fr
04 57 38 50 25



Convention citoyenne métropolitaine pour le climat

Lors du Conseil municipal du 23 janvier, plusieurs membres de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat ont présenté leur rapport final.

La Convention citoyenne métropolitaine pour le climat réunit 100 habitantes et habitants de la métropole grenobloise, parmi lesquels 2 fontainois, qui ont été tirés au sort sur le périmètre des 49 communes de l'agglomération.

Ils se sont régulièrement réunis de mars à octobre 2022 lors de sessions de travail afin de proposer des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 et tendre vers la neutralité carbone d'ici 2050. Les 100 membres de la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat ont été accompagnés et formés par de nombreux experts, scientifiques, personnalités de la vie civile... Les propositions élaborées seront prochainement portées au vote du Conseil métropolitain. Certaines pourront être intégrées dans le Plan Climat Air Énergie métropolitain. Celles qui les concernent seront également transmises aux communes, aux acteurs privés et publics du territoire. Les propositions les plus complexes et les plus débattues pourront faire l'objet d'un vote citoyen organisé courant 2023.

Q Plus d'infos
conventionclimat.grenoblealpesmetropole.fr



Conseil municipal Retour sur la séance du 23 janvier

Charte d'engagement à la protection du ciel et de l'environnement nocturne du Vercors.

Le Parc du Vercors est engagé dans la préservation du ciel et de l'environnement nocturne depuis plusieurs années. Il a candidaté en 2018 pour l'obtention du label de Réserve internationale de ciel étoilé (Rice). Des communes limitrophes et appartenant au Parc du Vercors peuvent faire le choix de soutenir cette candidature via la signature de la charte d'engagement à la protection du ciel et de l'environnement nocturne du parc. Fontaine fait ce choix volontaire en accord avec ses multiples actions en faveur de la réduction de la pollution lumineuse et de la protection de la biodiversité.

Le Conseil municipal approuve la charte proposée par le Parc du Vercors.

Q Adoption à l'unanimité :
34 voix pour

Jeunesse : prévention spécialisée

Pilotée par la Métropole, en collaboration avec ses partenaires, la prévention spécialisée s'inscrit dans le cadre de la protection de l'enfance. Elle constitue une action spécifique d'accompagnement des jeunes les plus éloignés de l'insertion sociale et professionnelle, en risque de rupture ou en situation de rupture. Elle est déployée sur la commune de Fontaine auprès des jeunes de 11 à 21 ans qui rencontrent ces difficultés. En lien avec l'Apase et les acteurs locaux, le contrat d'objectif territorial permet de mettre en place cette prévention spécialisée sur une commune et fixe les priorités d'intervention. Le Conseil municipal décide d'adopter le contrat d'objectif territorial.

Q Adoption à l'unanimité :
32 voix pour

Q Retrouvez l'ensemble des délibérations sur
ville-fontaine.fr
Replay également disponible sur
fontube.fr

**Prochain Conseil municipal
le 20 février à 19h - Hôtel de ville**

f Ville de Fontaine + Facebook live



Parole d'élus

"Avec l'arrivée du transport par câble et le développement de tous les modes de transports, vélos, transports en commun, cheminements piétons, nous aurons une offre de déplacement variée et adaptée aux besoins de mobilité des habitants. Une avancée pour la qualité de l'air et la santé de tous."

Luc Forestier, Conseiller municipal délégué aux transports et mobilités douces



Parole d'élue

"Nous allons créer un pôle de vie attractif, mêlant les loisirs, les services et des commerces, qui répondra à l'attente des habitants. Cette offre inédite sera profitable à tous les acteurs économiques du territoire."

Évelyne De Caro, Adjointe à l'économie, commerce et attractivité



PORTES DU VERCORS : DE LA FRICHE À L'ÉCOQUARTIER !

Initié par les Villes de Fontaine et Sassenage en 2011, le nouveau pôle de vie des Portes du Vercors entre dans une nouvelle phase. En concertation avec la Métropole, les élus ont fait évoluer le projet conformément aux engagements pris lors des élections municipales de 2020. Une phase de concertation va se dérouler à partir du 25 février afin de permettre aux habitants de s'informer sur les aménagements prévus.

Un projet exemplaire sur le plan environnemental

- 950 nouveaux logements à haute exigence environnementale et une attention particulière portée aux formes architecturales et aux hauteurs
- Une nouvelle offre de mobilité, avec des transports en commun renforcé, la ligne de transport par câble et le pôle d'échange multimodal, des axes structurants pour les cycles, un parking relais...
- 2 hectares supplémentaires d'espaces verts, avec la création d'une nouvelle entrée vers le parc de La Poya et le découverture des cours d'eau
- Une nouvelle offre de loisirs, de commerces, de services, avec un cinéma multiplex (1 000 places), des restaurants, des services médicaux...



Parole d'élus

"Nous avons voulu que le cahier des charges des constructions soit extrêmement exigeant sur le plan énergétique, en prenant en compte le confort d'été notamment. Ce quartier doit être une référence sur le plan environnemental. Géothermie, matériaux bio sourcés, orientation des logements, qualité de l'air, acoustique, tout sera pensé pour favoriser la résilience et l'adaptation au changement climatique. Les constructions bénéficieront également de nombreux espaces verts privatifs."

Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville



Un dispositif complet d'information

Au cours des prochains mois, la Métropole va proposer plusieurs rencontres (réunions, ateliers, visites de terrain) pour échanger avec les habitants et recueillir leurs remarques et suggestions.

Une réunion publique de lancement sera notamment organisée le samedi 25 février à la salle Edmond Vigne, de 10h à 12h30, pour présenter le projet.

Une exposition permanente sera installée fin février sur l'avenue Ambroise Croizat, devant l'école Ancienne Mairie.

→ Retrouvez toutes les informations ici



Parole d'élue

"Avec 2 hectares supplémentaires d'espaces verts au pied du massif du Vercors et la mise à l'air libre de la Petite Saône, nous allons pouvoir redécouvrir notre patrimoine naturel local, développer sa biodiversité et encore mieux le protéger."

Isabelle Jimenez, Adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale



Parole d'élue

"En créant une nouvelle entrée sur le parc de La Poya cette année, nous allons planter une cinquantaine de nouveaux arbres et ouvrir un espace supplémentaire de détente pour les familles."

Frédéric Quantin, Conseiller municipal délégué à la propreté urbaine, espaces verts, éclairage



Ça se passe cette année !

- Aménagement d'une nouvelle entrée piétonne vers le parc de La Poya depuis le boulevard Paul Langevin, dans une logique forte de végétalisation
- Travaux de remise à l'air libre de la Petite Saône (rue du colonel Manhès)



Parole d'élus

"Cette nouvelle voie cyclable va embellir la ville et sécurisera tous les modes de déplacement. Les trottoirs seront agrandis et accessibles à tous, le double sens automobile sera aménagé pour apaiser les vitesses et les arbres apporteront de la fraîcheur en été."

Luc Forestier, Conseiller délégué aux transports et mobilités douce



Déplacements

CHRONOVÉLO : CONCERTATION EN COURS

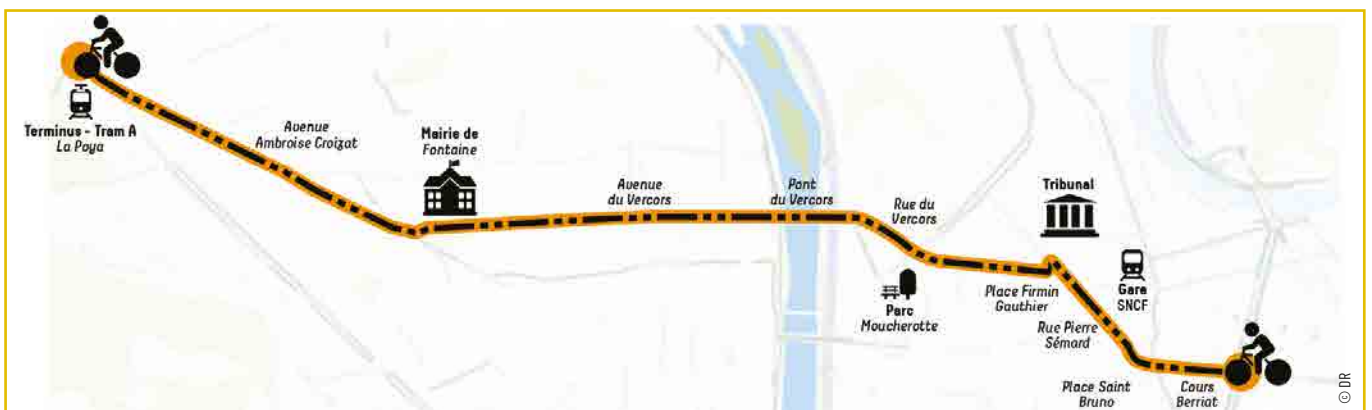
Le réseau chronovélo permet d'offrir des itinéraires directs, modernes et sécurisés pour les cyclistes. Dans la continuité de la chronovélo existante entre Meylan et le cours Berriat, la Ville de Fontaine travaille activement avec la Métropole et la Ville de Grenoble au prolongement de l'axe chronovélo jusqu'à La Poya.

Le choix de l'avenue du Vercors pour l'axe chronovélo est le fruit de plusieurs éléments. La Municipalité avait initialement proposé un tracé qui passait par l'avenue Aristide Briand, le long du tram. C'était, à Fontaine, l'itinéraire le plus direct. De plus, la Ville de Grenoble souhaitait de son côté que la chronovélo passe aussi le long du tram par le cours Berriat. Malheureusement, les contraintes imposées par le Service technique des remontées mécaniques et des transports guidés, l'organisme qui gère la sécurité, ont rendu ce choix impossible à court terme. Une autre solution a donc dû être trouvée.

L'avenue du Vercors labellisée

Dans le même temps la Municipalité souhaitait effectuer plusieurs aménagements sur l'avenue du Vercors. Cette avenue est en effet très

minérale, les voitures y circulent trop vite et les trottoirs sont trop étroits. Or, lors d'un réaménagement de voirie, la loi impose de créer des itinéraires cyclables sécurisés. Sachant que le pont du Vercors a déjà fait l'objet d'un aménagement cyclable dans le cadre des travaux de l'A480 et que la Ville prévoit au moins 3 mètres de large pour la circulation des cyclistes sur l'avenue du Vercors, cet itinéraire s'est imposé. D'autant que les études ont montré qu'il était possible de conserver le double sens de circulation pour les voitures et l'accès depuis/vers Lyon, ce à quoi la Municipalité s'était engagée. Après discussion avec la Ville de Grenoble et la Métropole, le choix s'est donc porté sur la labellisation de l'avenue du Vercors comme axe structurant de la chronovélo.





Habitants et commerçants associés au projet

Après avoir organisé 2 réunions publiques de présentation en 2022, un travail concret est désormais engagé avec les commerçants et les habitants pour mener une réflexion sur l'agencement des espaces publics : stationnement, végétalisation, circulation des piétons, aménagement de la chaussée... Tous ces points sont passés en revue avec l'aide de 2 cabinets d'études mandatés par la Métropole.

Une rencontre a permis d'aborder les problématiques spécifiques des commerçants et 2 réunions se sont tenues avec les riverains. La première réunion concernait la partie pont du Vercors / rue des Alpes et la seconde la partie rue des Alpes / Ambroise Croizat.

La Municipalité travaille avec la Métropole pour que les liaisons cycles ne se limitent pas à la chronovélo et que d'autres liaisons cycles sécurisées soient aménagées, notamment sur le boulevard Paul Langevin, la rue Joliot Curie et la rue François Marceau.



La Métropole et vous



Zoom sur le Conseil métropolitain du 16 décembre 2022

Fontaine vous apporte un éclairage sur des délibérations métropolitaines qui ont un impact sur la vie des Fontainoises et Fontainois.

Projet de liaison par câble entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise (SMMAG) porte le projet de création d'une liaison urbaine par câble reliant les communes de Fontaine, Sassenage, Grenoble (secteur de la Presqu'île) et Saint-Martin-le-Vinoux. Le SMMAG a déposé auprès des services de l'État un dossier d'autorisation environnementale. La procédure comprend l'organisation d'une enquête publique programmée au premier semestre 2023. Dans ce cadre, les services de l'État ont sollicité l'avis des collectivités concernées, et notamment de la Métropole.

Le Conseil métropolitain a émis un avis favorable pour le projet et les dispositions contenues dans le dossier d'évaluation environnementale.

Approbation de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le PLUI est un document de planification qui évolue régulièrement afin de prendre en compte les besoins du territoire métropolitain. Suite à un travail engagé avec les communes une procédure de modification du PLUI a été lancée.

Les communes ont émis un avis favorable, demandé des évolutions ou effectué des recommandations. S'agissant des personnes publiques associées, le SCoT et l'Autorité environnementale ont également émis un avis favorable.

L'enquête publique s'est déroulée pendant une durée de 32 jours consécutifs et le public a été fortement mobilisé. La commission d'enquête a émis un avis favorable sur le projet assorti de 4 réserves et 19 recommandations.

Au regard de ces éléments, le Conseil métropolitain a approuvé la modification n°1 du PLUI.



Plus d'infos

www.grenoblealpesmetropole.fr



Autour de l'exposition

Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle

Du mardi au samedi

Sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

Samedi 18 février - 16h

Vernissage

Samedi 4 mars - 15h

Rencontre avec Amandine Meunier, visite de son exposition suivie d'un échange

Samedi 18 mars - 16h

Conférence d'histoire de l'art

Les artistes marcheurs, par Fabrice Nesta

Samedi 25 mars - 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques assemblage et sculpture avec Amandine Meunier

Réalisation de paquets/valises à partir de matériaux récoltés

Les créations participeront à l'installation collective *Nearly there* prévue en septembre 2023

Sur inscription

Mercredi 29 mars - 17h15 à 18h15

Audition des élèves de la classe de saxophone de l'école de musique de Fontaine



Plus d'infos

levog-fontaine.eu - 06 73 21 46 67



EXPOSITION

Nomadistan

Du 18 février au 15 avril, Amandine Meunier expose au VOG. Cette artiste française, née en 1977 à Marrakech au Maroc, vit et travaille à Monteynard. La question du voyage, de la mobilité et de l'errance sont au cœur de son projet. Elle observe le monde au travers de ce qu'elle appelle le « nomadisme contemporain ».

Au VOG, ses œuvres sont présentées sous le titre *Nomadistan*, un lieu inventé par l'artiste. Elle le définit comme le pays de l'errant, du voyageur. *Nomadistan* est une île imaginaire faite de petits morceaux de différents lieux. Amandine Meunier interroge la notion de frontière dans un monde où la population est en perpétuel mouvement. Elle montre comment la culture enrichit l'esprit et transforme les personnes.

Au cœur du voyage

Dans cette exposition, Amandine Meunier propose une série de sculptures intitulée *Roads never travel* (les routes ne voyagent jamais) réalisées à partir de chambres à air, minutieusement sculptées. Au travers de ces supports, l'artiste se questionne sur la route qui nous fait voyager sur des chambres à air et nous permet de découvrir le monde. Le pneumatique devient le point de contact entre le voyage et le voyageur.

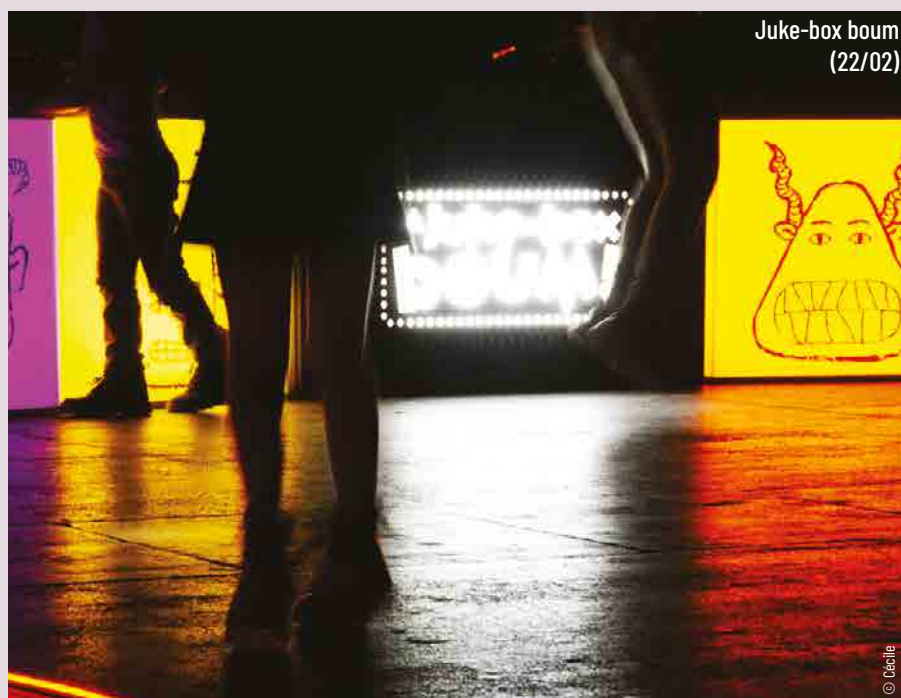
Avec la série *Rug Map* (des cartes en forme de tapis), l'artiste s'inspire de dessins archéologiques qui servent à garder en mémoire les sites qui ont été fouillés. Elle mélange ces dessins avec des broderies qui viennent de différents endroits du monde. L'artiste montre ainsi qu'un objet peut évoluer quand il est empreint de différentes cultures et civilisations.

Au travers de sa série de dessins *Sheds and shields* (abris et boucliers), l'artiste travaille à partir de photos trouvées dans la presse ou dans des livres. Elle les redessine, en sélectionne des fragments et les recombine pour former des cabanes. Ces constructions de fortune font partie intégrante de la vie du voyageur et lui permettent de s'abriter.

Des ateliers pour les scolaires

Amandine Meunier sera également en résidence et proposera des ateliers aux élèves de la classe de CE1/CE2 de l'école primaire Paul Langevin. Thématique de ces ateliers : qu'est ce que vous emporteriez dans votre

valise si vous deviez partir ? Les élèves réaliseront des valises en sculpture, des moulages et assemblages de différents objets et tissus. Une restitution de leur travail devrait être présentée au VOG fin avril.



CONCERTS/SPECTACLES

Jeux d'ombres et de lumières

Gros plan ce mois sur la Juke-box boum pour le jeune public et la soirée rock dans le cadre du festival Les femmes s'en mêlent.

Le lendemain du Carnaval de Fontaine, La Source propose aux enfants (dès 6 ans) de participer à une grande boum artistique. L'idée est simple : il suffit de choisir les morceaux sur lesquels ils souhaitent danser ! Les enfants sont ensuite invités à se transformer en « monstres imaginaires » avant de rejoindre la piste... Scénographie, déguisements, jeux, découvertes musicales et chorégraphies, la Juke-box boum est le rendez-vous à ne pas manquer pour s'amuser et se défouler sur le dance-floor.

Du rock dans les veines

Changement de décor avec la soirée rock qui va mettre en avant les guitares et le son indé. Le duo féminin Ottis cœur va proposer une musique garage, des accents psyché et des mélodies en français, chargées de messages sur l'émancipation... Avec le groupe lyonnais Irnini Mons, moitié homme, moitié femme, ce

sera l'occasion de découvrir un chant chorale, une tension rock et des textes en français. Un mélange particulièrement efficace et électrique. Originaire de la région, Julie Bally va venir compléter le plateau avec sa voix puissante, son univers mélancolique, des guitares grinçantes et sauvages. L'ombre de PJ Harvey ne semble pas très loin...

Juke-box boum (dès 6 ans)

Mercredi 22 février

La Source à 15h30

Tarifs : 5 € à 12 €

Ottis cœur + Irnini Mons + Julie Bally
(rock)

Jeudi 23 février

La Source à 20h

Tarifs : 5 € à 12 €

Plus d'infos
lasource-fontaine.fr



En pratique

Programmation complète et billetterie :
lasource-fontaine.fr

Mercredi 8 février



Alela Diane + Morjane Ténéré
(folk)

→ **La Source** à 20h30
Tarifs : 15 € à 23 €

Samedi 11 février

La nostalgie des blattes

Cie Léon Natan

→ **La Guinguette** à 20h30
Tarifs : 6 € à 10 €

Dimanche 12 février

Thé dansant

Avec l'Ensemble d'accordéons de Fontaine

→ **Salle Edmond Vigne** à 15h
Tarif : 10 € (infos : 06 22 19 48 62)

Mardi 14 février

Parlons bouquins (adultes)

→ **Médiathèque Paul Éluard** à 17h30

Mercredi 15 février

Contes à croquer

→ **Médiathèque Paul Éluard** à 10h30

Jeudi 16 février

Atelier en famille

Loisirs créatifs

→ **Maison des habitants Romain Rolland**
de 10h à 16h

Tarifs : 0,5 €/personne ou 1,2 € dès 3 personnes
Sur inscription

Du 18 février au 15 avril



Nomadistan d'Amandine Meunier

Exposition de sculptures, dessins et installations

Vernissage : samedi 18 février à 16h

→ **Le VOG**

Samedi 18 février

Hallyday story

Concert hommage à Johnny Hallyday

→ **Salle Edmond Vigne** à 20h

Tarif : 15 € (infos : 06 38 94 28 94)

Lundi 20 février

Conseil municipal

→ **Hôtel de ville** à 19h

+ Facebook live

Mardi 21 février



Carnaval

Déambulation en musique !

→ **Départ : 18h (Hôtel de ville)**

Arrivée : 19h (espace Jules Vallès)

Mercredi 22 février

Atelier numérique (jeunes)

→ **Médiathèque Paul Éluard** à 15h

Mercredi 22 février



La juke-box boom

(boom participative dès 6 ans)

→ **La Source** à 15h30

Tarifs : 5 € à 12 €

Jeudi 23 février



Ottis cœur + Irnini Mons

+ **Julie Bally** (rock)

→ **La Source** à 20h

Tarifs : 5 € à 12 €

Vendredi 24 février

Atelier numérique (adultes)

→ **Médiathèque Paul Éluard** à 18h

La colère du tigre

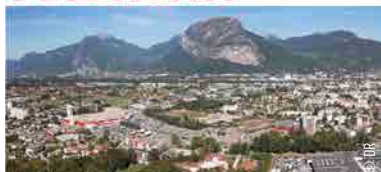
(Théâtre Orion)

→ **La Guinguette** à 20h30

Tarif : 12 €

Samedi 25 février

PORTES DU VERCORS C'EST PARTI !



Réunion publique Portes du Vercors

→ Salle Edmond Vigne de 10h à 12h30

Samedi 25 février

La mouette

(Théâtre de La Renverse)

→ La Guinguette à 20h30

Tarif : 5 € à 10 €

Mardi 28 février

Repair café

Réparation d'objets en panne

→ Maison des habitants George Sand
de 14h à 18h

Tarif : 4 €

Jeudi 2 mars



Fishbach + Anita Dongilli

(pop)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 10 € à 17 €

Vendredi 3 mars

Brico jardin

→ Maison des habitants George Sand
de 9h à 10h30

(tous les vendredis de mars)

Santé mentale dans mon quartier

Rencontre gratuite, sur inscription

→ 38 bis de 9h à 12h

Infos 04 76 26 97 47

Soirée jeux (adultes)

Avec la ludothèque

→ Espace 3 POM' à 20h

Samedi 4 mars

Sortie luge

→ Maison des habitants Romain Rolland
de 11h à 16h

Tarifs : 1 €/enfant et 2 €/adulte

Sur inscription

Rencontre avec l'artiste

Amandine Meunier

Exposition *Nomadistan*

→ Le VOG

Jeudi 9 mars



The French Bastards + Ultra Light Blazer

(jazz/hip-hop)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 5 € à 12 €

Vendredi 10 mars



Mathias Malzieu & Daria Nelson

(comédie musicale)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 15 € à 23 €



**Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr**

GROUPE DE LA MAJORITÉ

Ensemble pour Fontaine

Femme, j'écris ton nom...

Conformément à nos engagements de campagne, notre majorité œuvre à lutter contre toutes les formes de discriminations et à promouvoir les actions en faveur de l'égalité femmes/hommes. Ces actions passent par veiller à une meilleure représentation des femmes à des postes à responsabilité au sein de la collectivité. La direction générale des services et la direction des services techniques sont désormais assurées par des femmes aujourd'hui à Fontaine. Ce combat pour l'égalité passe aussi par la féminisation des noms de rue ou des équipements publics. En France, à peine 5% des rues et 2% des boulevards et autres avenues sont baptisés du nom d'une femme. Et Fontaine n'échappe pas à ce triste constat.

Notre majorité a pour ambition de féminiser mais aussi réactualiser le nom des lieux de la commune. Car s'il est toujours plus délicat de modifier des noms de rue impliquant des changements d'adresse et des démarches administratives pour les Fontainois concernés, le changement de nom d'un équipement public est plus aisé et permet surtout une large visibilité car fréquenté par une grande partie de nos habitants. Il ne s'agit pas de réécrire l'histoire avec les éléments de contexte d'aujourd'hui mais de donner toute leur place aux femmes dans l'espace public. L'enjeu est de réfléchir le plus objectivement possible aux noms de femmes qui ont marqué l'Histoire, la région ou la commune.

C'est pourquoi le Maire a annoncé qu'une consultation serait lancée pour déterminer un nouveau nom pour le groupe scolaire Robespierre qui sera reconstruit. D'autres lieux ont été identifiés, tel que le square Komarov, la halle des Sports ou le Gymnase Cachin. Ces lieux seront soumis à consultation avec la participation des habitants pour choisir de nouveaux noms féminins qui ont marqué l'Histoire et/ou la région. Si la féminisation est un objectif, elle n'est pas pour autant une fin en soi exclusive, mais notre majorité entend pleinement prendre sa part dans ce combat de tous les jours.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelynne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Berail.

GROUPES DE L'OPPOSITION

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Tristes perspectives !

Le rapport d'orientation budgétaire est le moment du débat sur les choix politiques, les priorités et la mécanique financière permettant le financement des actions à venir. Hélas la présentation du rapport 2023 par le maire et son premier adjoint s'est résumée à un exercice de style comptable.

Difficile de s'y retrouver dans un document limité à sa plus simple expression et dont un des maillons faibles est l'absence de perspectives pour les secteurs de la jeunesse, de la culture, du sport et de la vie associative.

Les choix qui apparaissent et qui dégradent le service public ne vont pas être sans conséquences sur la vie quotidienne de chacun.

Les propos du maire qui disent que les dépenses du personnel sont trop importantes dans le budget communal nous amènent à rappeler que le travail assuré par les agents garantit le service public de qualité que se doit d'assurer la collectivité.

En outre cette équipe envisage de trouver de nouvelles recettes financières dans le porte monnaie des usagers en augmentant encore les tarifs municipaux alors que l'inflation culmine à plus de 7% et pénalise fortement le budget des ménages Fontainois.

Pour ces trois prochaines années la dette va exploser avec un montant de dette par habitant qui ne cesse de grimper et qui se rapproche de la côte d'alerte en passant de 662 euros en 2022 à 1024 euros en 2026, ce qui laisse présager que ce sont les futures générations qui paieront la facture.

Bienvenue monsieur le maire dans le monde du réel où il ne suffit pas de faire des promesses, non tenues d'ailleurs, de bonimenter ou d'être un vassal zélé de la macronie. Dites nous comment vous allez faire, pour gérer notre commune, défendre un service public de proximité et répondre aux attentes des habitants sans escamoter la concertation en appliquant les prescriptions venues d'en haut ?

Monsieur le Maire, l'amertume risque d'être au bout du chemin mais nous sommes convaincus que bon nombre de nos concitoyens ont conscience des conséquences de vos choix.

Jean-Paul Trovero (PC), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)

Oser à Fontaine

Chronovélo Vercors, enfin !

Cette année 2023 marquera la victoire d'un combat mené depuis plus de cinq ans par notre groupe politique, pour engager Fontaine vers des déplacements cyclables sécurisés !

Nous avons dû nous pincer pour le croire, mais notre projet de ChronoVélo avenue du Vercors verra enfin le jour, c'est acté.

D'autant plus étonnant que ce tracé n'était pas du tout celui préconisé par la majorité municipale actuelle, ni par la précédente d'ailleurs.

Le travail d'analyse en profondeur que nous avons fait preuve ont enfin porté leurs fruits, puisque les études métropolitaines ont entériné la pertinence de notre projet. Les travaux de réfection du pont du Vercors, la nécessité de rénover toute l'avenue pour travailler l'entrée de ville, le commerce mais aussi la végétalisation, le besoin d'aménagement des trottoirs, la sécurisation des déplacements cyclables mais aussi l'importance de réduire la vitesse automobile auront eu raison des positionnements dogmatiques et politiques.

Une ChronoVélo c'est un axe traversant reliant facilement les différentes communes de l'agglomération. Seul le passage par l'avenue du Vercors répondait à ces attentes et permettait le financement nécessaires à sa réalisation.

Nous en sommes très heureux pour les fontainoises et les fontainois et sommes satisfaits de la décision prise par la majorité municipale.

Un regret néanmoins : le maintien du double-sens routier ne permettra qu'une ChronoVélo de trois mètres de large, là où un sens unique aurait permis plus de latitude et d'ambition sur la largeur des trottoirs. Rappelons que des expérimentations restent possibles et qu'une concertation sur cette question est encore envisageable. Nous en faisons la proposition, à Monsieur Le Maire et son équipe d'y réfléchir.

Une autre étape restera à mener en parallèle : les réseaux cyclables secondaires.

Nous comptons sur vous tou.te.s pour vous mobiliser sur le sujet et restons à votre écoute : ensemble@oserafontaine.fr

Sophie Romera (LFI), présidente

Jérôme Dutroncy (PG),
Camille Montmasson (EELV)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF

À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi
et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et
vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute,
vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations
médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille
tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :

- Lundi et mardi : 12h-13h25
- Mercredi : 16h-19h30
- Jeudi : 11h30-13h40
- Vendredi : 11h30-13h40 et 16h45-19h30
- Samedi : 14h-18h

Vacances de février 2023

Ouverture de la piscine du lundi au samedi
de 12h à 17h30

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel
lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus"

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h-12h et 13h30-18h
Mardi et jeudi : 13h15-18h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau

d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30
(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048
Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr



Recensement : 5 agents à votre service

Le recensement de la population de Fontaine se déroule jusqu'au 25 février. Ce travail est effectué par 5 agents recenseurs (Hyacinthe Scarpa, Maryline Tomas, Aindisheh Rezaï, Catherine Ubaud, Axele Tressens), munis d'une carte officielle avec photo d'identité. Les personnes recensées seront averties par un courrier signé du Maire. Le recensement permet de déterminer la population officielle d'une commune et de mieux répondre aux besoins des habitants.

Éducation

Préinscriptions pour la rentrée 2023

Votre enfant est né(e) en 2020 ? Vous êtes invités à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2023 auprès de l'espace famille. Les pièces à fournir :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- carnet de vaccination
- numéro d'allocataire Caf, avec quotient
- revenu 2021
- l'avis d'imposition 2021
- si besoin, jugement de divorce ou de garde des enfants

Pour les enfants nés entre janvier et juin 2021 : vous souhaitez une rentrée en septembre 2023 ?



La préinscription est possible, mais ne constitue pas un accord et sera sujet à examen selon la situation de l'école.

Les inscriptions se feront du 6 février au 31 mars aux horaires d'ouverture de l'espace famille :

- lundi : 8h-12h et 13h30-18h
- mardi : 8h-12h30
- mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h
- jeudi : 8h-12h et 13h-17h
- vendredi : 8h30-17h (sans interruption)

Q Renseignements : Espace famille
7 place des Écrins - 04 57 38 50 10
espace-citoyens.net/fontaine

Mardi **21**
février



DÉAMBULATION EN MUSIQUE

DÉPART	ARRIVÉE
HÔTEL DE VILLE	ESPACE JULES VALLÈS
18H	19H